Sujet: [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

Date: 30/03/2022 19:27

Pour: "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" < pref-enquetespubliques@haute-

saone.gouv.fr>

Monsieur Le Préfet,

Je suis contre le projet de construction d'une unité de méthanisation à Grandvelle et le Perrenot pour les raisons suivantes :

- Cette usine n'utilisera que des cultures, pour moi la terre sert à nourrir les humains et les animaux. Ce type de projet ne fera que déstabiliser l'équilibre agricole et la pression foncière sur les communes concernées en raison des surfaces engagées.
- Les cultures produites annoncées comme des inter-cultures deviendront automatiquement des cultures principales en raison des conditions climatiques et des évolutions de ces dernières dues au réchauffement climatique.
- Les porteurs de ce projet sont éloignés du site de Grandvelle et le Perrenot, il faudra donc des camions pour apporter les marchandises et évacuer le digestat et/ou autres dérivés.
- Selon le permis de construire de cette usine, le volume consommé sera largement supérieur au 99 Tonnes jours, je ne comprends pas qu'aucun service de la préfecture n'est fait ce ratio et n'ait émis de réserve sur ce projet.
- La CDPENAF a émis successivement 2 avis défavorables à l'unanimité pour ce dossier, si vous autorisez ce projet, cela implique que vous désavouez explicitement cette commission et tous ses représentants.
- Je vous interpelle aussi sur l'augmentation de la circulation sur les routes avec les impacts environnementaux ainsi que les risques liés à la sécurité routière. Habitant moi-même Grandvelle, je vous assure que les limitations de vitesses ne sont pas respectées ainsi que le passage de véhicules non autoriser (porteurs de projet inclus).
- Le subventionnement de ce projet par le biais du subventionnement du gaz revient à ne payer que les porteurs de projet, pourquoi ne pas leur donner directement l'argent ?
- Au vu des différents incidents (et non des accidents car jamais répertoriés comme tel au niveau de l'Etat) entrainant des pollutions et accidents routiers, vous serez tenu responsable en tant que représentant de l'Etat ainsi qu'à titre personnel.
- Ce projet consommerait de la nourriture pour une ferme de 3 000 vaches, accepteriez vous un projet d'une telle ampleur au niveau des installations classées ?
- Si ce projet abouti (je ne le veut pas), pensez à la dévalorisation des biens immobiliers sur ce secteur et ainsi à obliger les bénéficiaires des taxes foncières à baisser leur taux et les valeurs locatives pour le calcul de la taxe foncières. En tant que particuliers je n'ai pas à subir un tel projet ni à le financer sachant que sans rien faire de ma part mon patrimoine est dévalué.

En espérant que tous les avis négatifs, émis lors de la consultation publique, entrainent l'abandon définitif de ce projet et de tous les futures projets du même type.

Cordialement.

ANDRE ANGELE

1 sur 1 31/03/2022 15:07